



**Intervention de Michèle PAYEN-TOULOUSE
Conseillère Municipale Groupe URC
Conseil Municipal du 12 janvier 2008
Question orale sur les arcades de la République**

Monsieur le Maire, Cher(e)s Collègues,

La situation de la place de la République a fait l'objet ces dernières semaines d'un certain nombre d'articles de presse. Les lecteurs y ont découvert une réalité peu agréable faite d'insécurité, de trafics, d'insalubrité... Cette réalité est connue des habitants du centre-ville depuis des années. Ils se gardent d'emprunter certains itinéraires ou de stationner dans certains lieux. Les Arcades de la place de la République fait partie de ces passages à éviter.

Dans un de ces articles Monsieur l'adjoint à la sécurité déclare que la municipalité « **avait parfaitement conscience du problème, qui existe depuis des mois.** » Il ajoute également, en parlant des cabines téléphoniques de ces Arcades, en avoir « **découvert l'usage qui en était fait en lisant l'article de Ouest France** ».

On peut s'avouer surpris devant l'aveu de cette découverte d'une situation que les Rennais connaissent et vivent depuis bien longtemps.

Cette place de la République au cœur de notre ville présente la triple caractéristique : de connaître une fréquentation piétonnière très intense, d'accueillir une des stations de métro les plus fréquentées et d'être le principal point de rendez vous et d'échange de bus de la ville. C'est donc un lieu de passage et de rencontre majeur.

Elle a d'ailleurs, pour cette raison, fait l'objet d'un double aménagement récent. Un aménagement lié à l'axe est ouest, à la station de métro et au pôle d'échange des bus d'une part. Un aménagement pompeusement appelé « bibliothèques végétales » d'autre part.

Mais force est de constater que cet aménagement n'a pas été jusqu'à prendre en compte les arcades pourtant immédiatement à proximité. Au total, l'effet végétal de la plate forme centrale est pauvre et le traitement morcelé de cet espace public pourtant remarquable n'a pas réussi à prévenir les dérives que l'on observe aujourd'hui dans la partie abritée des arcades.

Vous semblez donc avoir pris conscience du problème. La question qui se pose est de savoir désormais quelles actions vous comptez mettre en place et dans quels délais.

Rendre à nouveau accueillant, propre et sûr un endroit de quelques centaines de mètres carrés aussi central et aussi fréquenté que celui là ne relève pas de l'impossible. Pour l'éclairage, pour le nettoyage, pour l'aménagement, pour la sécurité, les moyens existent. Nous avons déjà eu à de nombreuses reprises l'occasion de le dire ici. La volonté d'agir est elle au rendez-vous ?

L'annonce d'une concertation entre le Préfet et le Procureur et la Ville est à relever. Mais les délais que vous vous fixez à vous-même sont longs, ce qui n'est pas de bonne augure.

Les Rennais devront-ils attendre dix ans (période qu'il a fallu attendre pour que la place Sainte Anne retrouve tranquillité et activité normale) pour qu'il soit mis un terme aux trafics, aux agressions et à la saleté qui règnent sous les arcades ?

